



Ordre des technologistes
de laboratoire médical
de l'Ontario

Rapport annuel 2018



Politique de cibles de haut niveau (Énoncé de mission)

L'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (OTLMO) existe afin de servir et de protéger l'intérêt public.

Première politique de cibles - La confiance du public

Le public a confiance dans la réglementation de la pratique professionnelle des technologistes de laboratoire médical.

Deuxième politique de cibles - Des professionnels responsables

Les technologistes de laboratoire médical éthiques, compétents et responsables exercent leur profession de façon sécuritaire, efficace et coopérative, en respectant les normes d'exercice et le code de déontologie en vigueur.

Sous-cible 2.1 Les technologistes de laboratoire médical comprennent leur champ d'application et ils mettent pleinement en pratique leurs connaissances, leurs compétences et leur jugement afin de répondre aux besoins du public.

Sous-cible 2.2 Les technologistes de laboratoire médical doivent prouver qu'ils améliorent, de façon autonome, leur pratique professionnelle.

Sous-cible 2.3 Les technologistes de laboratoire médical travaillent selon une approche coopérative et ils communiquent efficacement afin d'avoir un effet positif sur les résultats en matière de soins aux patients.

Troisième politique de cibles - La transformation du système de santé

Les relations de collaboration sont raffermies pour atteindre l'excellence relativement à la réglementation et à la transformation du système de santé.

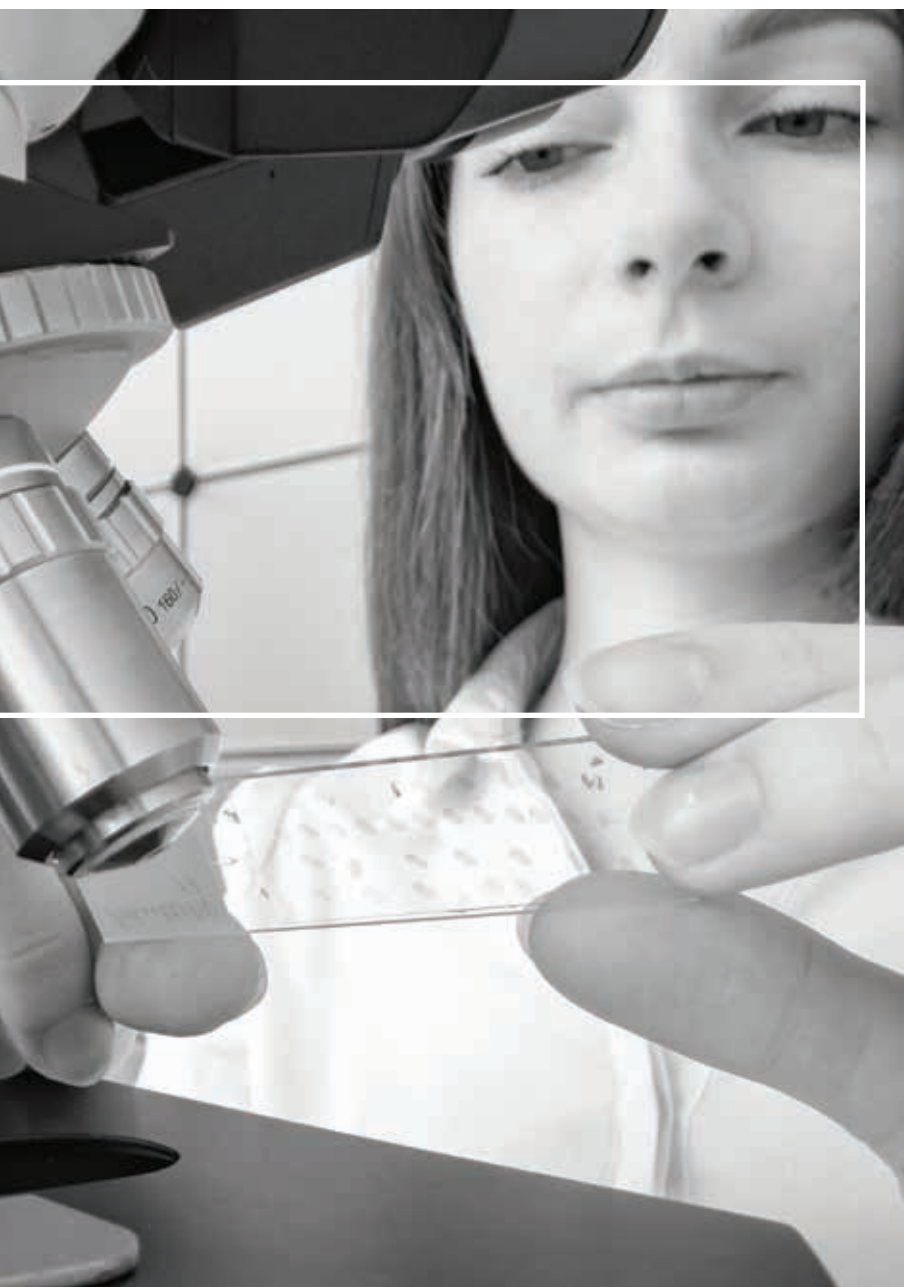
Sous-cible 3.1 Les adjoints et les techniciens de laboratoire médical sont réglementés en Ontario pour protéger le public.

3.1.1 Les affiliés inscrits au tableau d'inscriptions volontaires comprennent leurs obligations professionnelles.



Orientation stratégique

Le conseil de l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (OTLMO) est le corps dirigeant ou le conseil d'administration de l'organisme, qui suit le modèle de gouvernance stratégique (Policy Governance®) afin d'établir les orientations des politiques, d'influencer les stratégies et le fonctionnement ainsi que de surveiller les résultats et les progrès liés à la réalisation des politiques et à leur respect. C'est au conseil qu'il incombe de planifier les résultats stratégiques (cibles de haut niveau) afin de protéger le public.



Membres du conseil 2018 de l'OTLMO

Dirigeantes et dirigeants

Karen Persad – *présidente (professional)*
Tammy Earle – *vice-président (professional)*
John Kurvink – *vice-président (public)**
[a démissionné le 13 juin 2018]
Mohammed Jeewa – *vice-président (public)**
[a été nommé le 20 septembre 2018]

Membres de la profession

George Broukhanski
Betty Calic
Paula Curti
Diaram Deokharan
Jon Fawcett
Jan Maxwell
Omid Nouri
Robin Thompson-McAvoy

Membres du public

Ayo Adediji
Mohini Basran*
[a démissionné le 11 août 2018]
Mansura Begum*
[a démissionné le 18 mars 2018]
Heather Butt
Keshu Chaudhari
Ramesh Makhija*
[a démissionné le 3 novembre 2018]
Joseph Merhi*
[a démissionné le 18 décembre 2018]
Cassela Mills
Tammie Rix*
[le mandat a commencé le 20 décembre 2018]

Message de la présidente



Karen Persad, TLM
Présidente

En 2018, le conseil de l'OTLMO a réalisé une initiative visant à recueillir les opinions du public sur l'orientation stratégique de l'Ordre et ses connaissances au sujet de son mandat réglementaire. Le projet qui en a résulté a été un questionnaire en ligne qui a généré un taux de réponse sans précédent pour l'OTLMO. J'aimerais remercier les membres du public, le groupe consultatif de citoyens, les TLM et les intervenants du secteur des laboratoires médicaux qui ont pris le temps de répondre au questionnaire.

Le conseil valorise son engagement auprès de tous ses auditoires – le public, ses membres, les employeurs et les intervenants. La sollicitation d'opinions et l'utilisation de cette information pour formuler l'orientation stratégique sont un pilier de sa gouvernance depuis les derniers 25 ans.

Le conseil a toujours cru qu'un tel engagement accroît sa capacité de protéger les intérêts du public. Le fait de fournir de l'information fiable et continue à ses auditoires sur la réalisation des priorités clés de l'OTLMO permet de mieux responsabiliser l'Ordre et la profession.

Je vous invite à lire les réalisations de l'OTLMO en 2018 dans le présent rapport annuel. Nous apprécions toujours vos questions et vos commentaires. Continuez à les partager avec nous.

« Tout est connecté. Rien ne peut changer par lui-même. »

Paul Hawken

Message de la registraire et chef de la direction

Avec le dépôt de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées (LPSR)* et de la *Loi de 1991 sur les technologistes de laboratoire médical (LTLM)*, la formation de l'OTLMO prenait racine.

Un conseil transitoire fut nommé pour établir l'OTLMO à la fin de 1992. La *LPSR*, la *LTLM* et les règlements afférents furent promulgués le 31 décembre 1993.

Au cours des 25 dernières années, le mandat de l'OTLMO est demeuré clair : s'assurer que le public reçoit des services de laboratoire de qualité fournis par des professionnels compétents et responsables.

Qu'il s'agisse de la réglementation des exigences de base pour les nouveaux technologistes de laboratoire médical, de l'établissement de normes d'exercice de la profession, de l'assurance du maintien et du perfectionnement de la compétence pour répondre aux demandes des secteurs des laboratoires et de la santé ou de la supervision de la conduite professionnelle de ses membres, l'OTLMO rend compte de ses actions au public et à la profession depuis 1993.

En 2018, l'OTLMO a fait des progrès pour informer et faire participer le public, les intervenants et les membres concernant ses efforts de protection du public. La collecte et l'analyse des réponses reçues dans le questionnaire en ligne ont fourni au conseil et au personnel de l'Ordre des renseignements importants pour favoriser une excellente gouvernance de la réglementation dans l'avenir.

Les processus réglementaires de l'OTLMO ont évolué durant les 25 dernières années pour veiller à ce que les TLM de l'Ontario fournissent des services compétents, éthiques, responsables et professionnels. Je suis certaine que l'OTLMO est bien placé pour continuer dans cette voie dans les prochaines années.

« La connaissance est de deux sortes.
Nous connaissons un sujet nous-mêmes
ou nous savons où nous pouvons trouver
des informations dessus. »

Samuel Johnson



Kathy Wilkie, BHA, TLM
Registraire et chef
de la direction

Nominations de 2018 aux comités prévus

Comité de direction

Karen Persad (présidente du conseil) –
présidente du comité
Tammy Earle – *prof., v.-p.*
John Kurvink – *public, v.-p.**
[a démissionné le 13 juin 2018]
Mohammed Jeewa – *public, v.-p.**
[a été nommé le 20 septembre 2018]
Jan Maxwell – *prof.*
Ayo Adediji – *public*

Comité des relations avec les patients

Joseph Merhi (président) – *prof.**
[le mandat a pris fin le 18 décembre 2018]
Betty Calic – *prof.*
Paula Curti – *prof.*
Cassela Mills – *public*
Elizabeth Mercuri – *MCNC*

Comité d'inscription

Tammy Earle (présidente) – *prof.*
Robin Thompson-McAvoy – *prof.*
Omid Nouri – *prof.*
Mohammed Jeewa – *public*
Mohini Basran – *public**
[le mandat a pris fin le 11 août 2018]
Heather Butt – *public*
Jagath Dissanayake – *MCNC*
Rhonda Borchardt – *MCNC*
Laura Finlay – *MCNC*

Comité d'assurance de la qualité

Jan Maxwell (présidente) – *prof.*
Diaram Deokharan – *prof.*
Ayo Adediji – *public*
Lavern Bourne – *MCNC*
Josh Carter Lewis – *MCNC*
John Tarbush – *MCNC*
David Hancock – *MCNC*
Masi Basiri – *MCNC*

Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports

Paula Curti (présidente) – *prof.*
Jon Fawcett – *prof.*
Mohini Basran – *public**
[le mandat a pris fin le 11 août 2018]
Keshu Chaudhari – *public*
Rafik Ragheb – *MCNC*
Helen Meaney – *MCNC*
Lucia Di Pietro-Dozois – *MCNC*
Debra Cassidy – *MCNC*
Kelly Ann McPherson – *MCNC*

Comité d'aptitude professionnelle

Mohammed Jeewa (présidente) – *prof.*
Omid Nouri – *prof.*
George Broukhanski – *prof.*
Ramesh Makhija – *public**
[le mandat a pris fin le 3 novembre 2018]
Maimin Xu – *MCNC*
Rosanne Janicki – *MCNC*

Comité de discipline

John Kurvink (présidente) – *public**
[a démissionné le 13 juin 2018]
Robin Thompson-McAvoy – *prof.*
Betty Calic – *prof.*
Cassela Mills – *public*
Joseph Merhi – *public*
Sandra Dimou – *MCNC*
Shauna Dowsley – *MCNC*
Denise Evanovitch – *MCNC*
Keyur Dixit – *MCNC*
Geeta Seocharan – *MCNC*

Légende :

prof = Membre de la profession
public = Membre du public
MCNC = Membre d'un comité non
membre du conseil

Gouvernance et activités

Le conseil de l'OTLMO a approuvé ou dirigé les initiatives et réalisations importantes suivantes :

- * La vérification des états financiers de 2017 de l'OTLMO s'est conclue sans réserve.
- * L'OTLMO a traduit dix documents clés vers le français dans le cadre de son plan de 2017 visant la mise en œuvre de la politique des services en français.
- * L'OTLMO a effectué un audit de son tableau d'inscription pour confirmer l'exactitude des données.
- * L'OTLMO a procédé à une élection entièrement en ligne des membres de son conseil pour la première fois en 2018.
- * L'OTLMO a réalisé un sondage complet auprès de ses membres.
- * Le conseil a entrepris un projet de participation publique pour recueillir des commentaires et des opinions à l'aide d'un questionnaire en ligne.



Transparence

Afin de rehausser continuellement la transparence des processus et de la prise de décisions de l'OTLMO, et de mettre davantage d'information à la disposition des Ontariennes et des Ontariens, l'organisme a mené les activités suivantes en 2018 :

- * L'OTLMO a créé une page Web pour la consultation et la rétroaction.
- * L'OTLMO a élaboré deux outils infographiques – un sur la façon dont l'Ordre traite la rétroaction qu'il reçoit et l'autre sur le processus formel de consultation de l'Ordre – afin d'illustrer son engagement à :
 - faire preuve de transparence et assurer que ses processus de réglementation et son information sur les membres sont facilement accessibles par le public, les candidats et les membres;
 - sensibiliser les gens au rôle de l'Ordre en matière de protection du public.
- * L'OTLMO a présenté son rapport d'évaluation sur ses pratiques d'inscription équitables au Commissaire à l'équité de l'Ontario en février.

How the CMLTO handles feedback

The CMLTO receives communication from members and the public via:

- 1 All queries and comments are assessed and forwarded to appropriate program staff. Responses will be sent using the same channel of communication, if possible (i.e., emails will be responded to via email).
- 2 Communications received via online forms, surveys, or web polls will be forwarded to appropriate program staff, or to the CMLTO Council for consideration. Note: The CMLTO can only respond to questions made via these channels if visitors include their contact information
- 3 Improvements to programs, services, or processes may be made based on feedback and suggestions after consideration by CMLTO Council and staff.

College of Medical Laboratory Technologists of Ontario
 Information subject to change at any time.
 Contact communications@cmlto.com.
 © 2018, The College of Medical Laboratory Technologists of Ontario.

The CMLTO formal consultation process

The CMLTO Council occasionally holds formal consultations to gather comments and feedback from members, stakeholders, and employers.

- 1 The CMLTO Council directs the College to open a consultation period for a set time.
- 2 The CMLTO posts all information and documents related to the consultation on its web page and may solicit responses from members and stakeholders.
- 3 The CMLTO monitors consultation feedback and may post or disseminate further information as required.
- 4 The CMLTO analyzes all responses at the end of the consultation period and develops a consultation report for Council.
- 5 Council considers the consultation report and makes decisions or recommendations.
- 6 The CMLTO publishes the Council's decision in newsletters and on its web page.

College of Medical Laboratory Technologists of Ontario
 Information subject to change at any time.
 Contact communications@cmlto.com.
 © 2018, The College of Medical Laboratory Technologists of Ontario.

Transparence (suite)

En 2018, le conseil de l'OTLMO a entrepris une consultation pour recueillir des commentaires et opinions du public à l'aide d'un questionnaire en ligne.

Le conseil voulait savoir ce que le public pensait des efforts déployés par l'OTLMO pour renforcer la confiance du public, responsabiliser les professionnels et contribuer à la transformation du système de santé.

L'OTLMO a élaboré un questionnaire en ligne comprenant un mélange de questions à réponses multiples avec la possibilité de fournir des réponses textuelles. Le questionnaire a été déployé en :

- * affichant un lien dans FOCUS – le bulletel des membres de l'OTLMO;
- * affichant un lien sur la page d'accueil de cmlto.com;
- * envoyant le questionnaire par courriel aux participants du groupe consultatif communautaire des Ordres de réglementation des professionnels de la santé de l'Ontario (ORPSO);
- * effectuant une campagne de diffusion par courriel avec ZoomerMedia auprès de 85 000 personnes de 45 ans+ en Ontario.

Les réponses des participants seront utilisées pour formuler les politiques du conseil et s'assurer que l'Ordre atteint ses buts stratégiques visant à protéger le public en 2018 et dans les années suivantes.



ZOOMER PROMOTIONS [View Email in French](#)

Your medical lab test results are key to maintaining your good health

In medicine, the majority of decisions about diagnosis and treatment are based on laboratory test results. You and your doctor rely on receiving accurate results to ensure you stay healthy.

Approximately 7,000 medical laboratory technologists (MLTs) perform nearly half a million lab tests in Ontario each day and every single MLT is a regulated healthcare professional. The College of Medical Laboratory Technologists of Ontario (CMLTO) protects your right to safe, high-quality healthcare by regulating the medical laboratory technology profession. The CMLTO exists to ensure you

Take a few moments to learn more and tell the CMLTO why getting accurate results from regulated health professionals is important to you by [clicking here](#).

 College of Medical Laboratory Technologists of Ontario

Réglementation des adjoints et techniciens de laboratoire médical

Depuis 2008, au moment où le conseil de l'OTLMO a fait de la réglementation des adjoints et des techniciens de laboratoire médical une orientation stratégique, l'Ordre a mis sur pied une initiative pour veiller à ce qu'en Ontario, les travailleurs de laboratoire soient tenus responsables de leur exercice et de leur conduite afin de protéger l'intérêt public. Des recherches détaillées et l'entretien de vastes rapports avec les intervenants comme le gouvernement, les établissements d'enseignement, les associations et les partenaires du secteur de la santé ont permis de déterminer qu'ils estiment également qu'on doit s'assurer que les patients ont davantage accès à une gamme élargie de professionnels de la santé réglementés dans les laboratoires cliniques, en qui ils ont confiance, et ce, dans l'intérêt véritable du public.

Jusqu'à ce que les adjoints et techniciens de laboratoire médical deviennent des professionnels de la santé réglementés en Ontario, le conseil de l'OTLMO a déclaré qu'un tableau d'inscription volontaire des techniciens de laboratoire médical inscrits serait dans l'intérêt du public en confirmant qu'ils ont satisfait volontairement un certain niveau d'éducation et des critères d'exercice professionnel.

En 2018, l'OTLMO a :

- * établi et mis en œuvre des critères mis à jour d'inscription volontaire qui ont été approuvés par le conseil en novembre 2017; une stratégie de communication détaillée a été mise en place pour aviser les intervenants clés des changements apportés;
- * complété avec succès le deuxième processus de renouvellement annuel pour les techniciens de laboratoire médical inscrits au tableau volontaire de l'OTLMO. Quarante-vingt-cinq pour cent des membres affiliés inscrits à ce tableau ont renouvelé leur inscription et 13 nouveaux membres affiliés ont été acceptés;
- * communiqué avec plus de 15 employeurs en Ontario pour discuter du tableau d'inscription volontaire des techniciens de laboratoire médical inscrits et de ses avantages;
- * élaboré des outils et processus d'assurance de la qualité pour les membres affiliés du tableau d'inscription volontaire qui seront mis en œuvre en 2019 lors du prochain processus de renouvellement annuel de l'inscription volontaire.



MLT views: The Voluntary Roster of Registered Medical Laboratory Technicians

77.7% of respondents to a 2015 CMLTO member survey support the Voluntary Roster and the regulation of medical laboratory assistants and technicians.

84% of MLTs agree that the responsibilities of medical laboratory assistants and technicians have increased over the past 5 years.*

"I believe that MLAs should be regulated and that they should be held accountable for the work that they perform. If they were accountable and also audited for their professional practice, it would greatly improve the quality of the work that they perform and ultimately would be beneficial to patient care."

"I think the Roster is a great start to getting MLAs and technicians regulated. Becoming regulated, like technologists, will standardize the skills and knowledge of these workers. You could know that when you hire an MLA or a technician they will have the same skills and knowledge."

College of Medical Laboratory Technologists of Ontario

For further information about the regulation of medical laboratory assistants and technicians in Ontario, please visit our website at www.cmlto.com

*Data from the 2015 CMLTO poll survey.

Participation

Tout au long de l'année, l'OTLMO fait participer le public, ses membres et les intervenants par l'entremise de son site Web, de bulletins et de sondages; il participe aussi à des congrès et organise des visites ainsi que des présentations pour les groupes intéressés.

- ✿ En janvier 2018, le conseil du Conseil consultatif sur la réglementation des professions de la santé a invité l'OTLMO à faire une présentation concernant son expérience vis-à-vis l'initiative de réglementation des adjoints et des techniciens de laboratoire médical en général et l'établissement du tableau d'inscription volontaire des techniciens de laboratoire médical inscrits.
- ✿ En 2018, les résultats des sondages de 2015 et 2017 sur le champ d'application des membres ont été analysés par le personnel de l'OTLMO et des tendances ont été identifiées. Cette information a été communiquée aux membres de l'Ordre à l'hôpital Ross Memorial (Lindsay) et à Horizon Santé-Nord (Sudbury) lors de présentations sur les obligations professionnelles des TLM ainsi qu'à des étudiants du Collège St-Laurent et du Michener Institute of Education at UHN.
- ✿ L'OTLMO a organisé un webinaire le 22 février 2018 pour discuter de lignes directrices sur l'exercice professionnel qui ont été révoquées; plus de 350 TLM y ont participé.
- ✿ L'OTLMO a organisé un webinaire le 30 octobre 2018 pour discuter des normes d'exercice et du code de déontologie mis à jour; plus de 400 TLM y ont participé.
- ✿ L'OTLMO, en tant que client du programme, était représenté au conseil du programme d'agrément de l'Organisation des normes de santé (HSO). La rencontre inaugurale du conseil a eu lieu en janvier 2018 avant le lancement officiel du programme d'agrément équitable de HSO le 1er février 2018. D'autres rencontres ont ensuite eu lieu en juin et octobre 2018.
- ✿ Le personnel de l'OTLMO a présenté les exigences d'inscription pour exercer la profession en Ontario aux étudiants des programmes de sciences de laboratoire médical du collège St-Laurent (Kingston) et du Michener Institute for Education at UHN (Toronto).



Collaboration



Canadian Alliance of Medical Laboratory Professionals Regulators

Alliance canadienne des organismes de réglementation des professionnels de laboratoire médical

L'OTLMO fait de son mieux pour collaborer avec les partenaires de soins de santé et les intervenants dans le domaine des laboratoires médicaux qui partagent sa volonté d'assurer la protection du public et l'excellence du système de santé.

L'Alliance canadienne des organismes de réglementation des professionnels de laboratoire médical (ACORPLM) se compose des registraires et des directeurs généraux des organismes de réglementation des TLM de l'Alberta, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, du Québec et de la Saskatchewan.

Les membres du groupe se réunissent tout au long de l'année afin d'échanger des renseignements sur les tendances de réglementation, les principales pratiques ainsi que les lois et politiques de leur province respective.

En 2018, Corporations Canada a délivré à l'ACORPLM son certificat de constitution en société en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'ACORPLM a lancé son site Web à www.camlpr.org en mars 2018.

De plus, l'ACORPLM a organisé la première rencontre de son conseil d'administration et de ses membres et a fait les nominations suivantes :

Membres de l'ACORPLM :

- * College of Medical Laboratory Technologists of Alberta (CMLTA)
- * College of Medical Laboratory Technologists of Manitoba (CMLTM)
- * Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (OTLMO)
- * New Brunswick Society of Medical Laboratory Technologists (NBSMLT)
- * Newfoundland and Labrador College of Medical Laboratory Sciences (NLCMLS)
- * Nova Scotia College of Medical Laboratory Technologists (NSCMLT)
- * Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec (OPTMQ)
- * Saskatchewan Society of Medical Laboratory Technologists (SSMLT)

Conseil d'administration de l'ACORPLM :

- * Adam Chrobak, CMLTM
- * Caroline Scherer, OPTMQ (remplace Alain Collette, qui a récemment pris sa retraite de l'OPTMQ)
- * Kim Deydey, SSMLT
- * Janice Jones, NSCMLT
- * Lori Kmet, CMLTA
- * Lisa Napier, NLCMLS
- * Stephanie Taylor, NBSMLT
- * Kathy Wilkie, OTLMO

Membres de la direction de l'ACORPLM

President: Kathy Wilkie, CMLTO

Vice-President: Larissa Fadish, CMLTA

Collaboration (suite)



Le comité des communications des Ordres de réglementation des professionnels de la santé de l'Ontario (ORPSO), dont l'OTLMO est membre, a mis un nouveau site en ligne pour les patients (www.ontariohealthregulators.ca) afin de fournir des liens vers les pages Web des consultations publiques des ordres.

Ce site Web est le point d'accès unique aux sites Web des 26 organismes de réglementation en matière de santé de l'Ontario. À partir de ce site, les patients peuvent trouver les renseignements les plus fiables, dignes de confiance et à jour sur les ordres et les professionnels de la santé de la province qu'ils régissent.

Des membres du personnel de l'OTLMO et d'autres ordres de réglementation des professionnels de la santé étaient présents au kiosque de l'ORPSO lors du Zoomer Show Lifestyle Expo qui s'est déroulé à Toronto en octobre pour rencontrer des membres du public.

Des conseillers sur l'exercice de la profession ont discuté avec les participants des professions de la santé réglementées et du droit du public d'obtenir des soins compétents. Ils ont également démontré comment utiliser ce site Web.

Le personnel de l'OTLMO a participé activement aux comités et groupes de travail externes suivants :

Collaboration (suite)

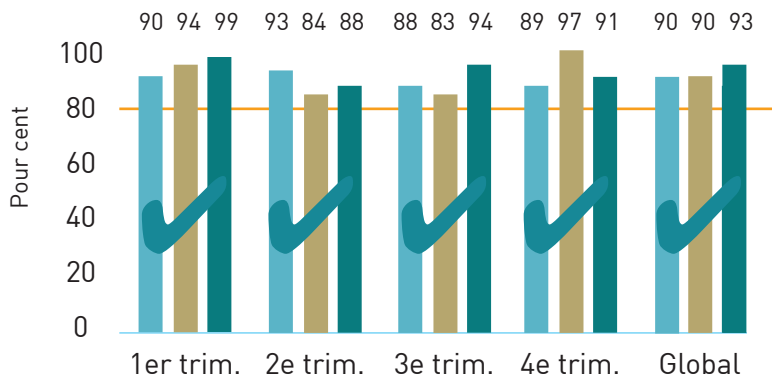
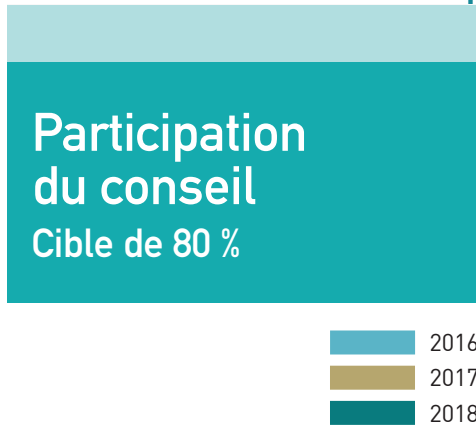
- * Comité consultatif du Fonds pour le perfectionnement des professionnels paramédicaux
- * Alliance canadienne des organismes de réglementation des professionnels de laboratoire médical (ACORPLM)
- * Comité sur la Base de données sur les technologistes de laboratoire médical (BDTLM)
- * Conseil du programme d'agrément de l'éducation en santé de l'Organisation de normes de santé (HSO)
- * Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM), y compris :
 - Conseil des normes professionnelles
- * Ordres de réglementation des professionnels de la santé de l'Ontario (ORPSO), y compris :
 - Conseil d'administration
 - Comité des communications
- * Ontario Regulators for Access Consortium (ORAC)
- * Forum des intervenants de l'Institute for Quality Management in Healthcare (IQMH)
- * Réseau canadien des organismes de réglementation (RCOR)
- * Council on Licensure, Enforcement and Regulation (CLEAR)
- * Cadre de mesure du rendement des ordres du ministère de la Santé et des Soins de longue durée



Grille d'évaluation de la gouvernance de l'OTLMO

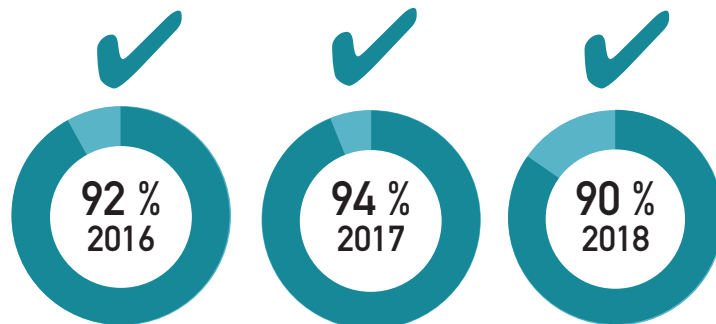
Le conseil de l'OTLMO se tient lui-même responsable de réaliser sa vision, d'atteindre les résultats essentiels de l'organisme et de faire preuve d'une excellente gouvernance. Le conseil a évalué de grands indicateurs de la gouvernance et des résultats au cours des cinq dernières années. Il a reconnu que mesurer des indicateurs marquants constitue un processus d'apprentissage.

Participation aux rencontres du conseil en termes de jours



La participation au conseil est mesurée selon les présences (%).

La participation et la mobilisation des membres du conseil lors de chaque rencontre sont essentielles pour que divers points de vue soient entendus et pour créer un consensus. Le conseil évalue attentivement les présences de tous ses membres.



Nombre de membres suivant tout le programme annuel d'orientation du conseil (%)

Chaque année, le conseil offre un programme global d'orientation pour que ses membres connaissent très bien l'approche de gouvernance de l'OTLMO, le secteur de réglementation des professions de la santé de l'Ontario, la profession de TLM et le milieu des soins de santé. Le conseil juge que pour atteindre l'excellence sur le plan de la gouvernance, ses membres doivent être informés et au courant des dossiers.



Le conseil surveille les nombreux paramètres de fonctionnement et évalue le rendement de la chef de la direction pour vérifier s'ils sont atteints tous les ans.

Le conseil entend rehausser sa capacité à mesurer les importants processus de gouvernance et les résultats organisationnels. À titre de corps dirigeant de réglementation dans le domaine de la santé, le conseil de l'OTLMO transmet des indicateurs préliminaires pour faire progresser la responsabilisation et la transparence auprès du public et des intervenants. Il tient lui-même à rendre compte en tant que chef de file concernant l'utilisation de pratiques de gouvernance efficaces.

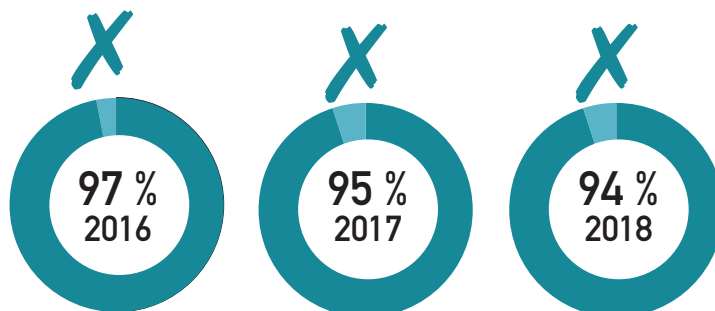
Formation continue du conseil
Cible (fourchette) :
20 à 30 heures par année



Formation continue totale du conseil (en heures par année)

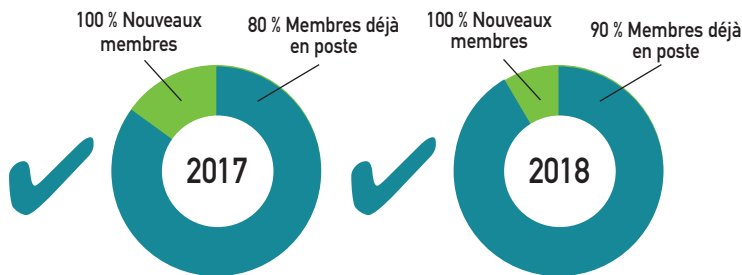
Tout au long de l'année, le conseil participe à des activités globales de formation continue pour que ses décisions soient bien éclairées. Ses membres participent à des séances de formation avancée sur la législation de nature réglementaire, le milieu des soins de santé et les principales pratiques de gouvernance. Cet apprentissage se fait au moyen d'échanges clés au conseil, de présentations par des experts du domaine, d'ateliers d'apprentissage et de lecture de documents et de visionnement de vidéos d'importance.

Autoévaluation de l'efficacité du conseil
Cible de 100 %



Chaque année, le conseil mène une autoévaluation globale de ses processus, de ses résultats et de ses relations de travail. Ses membres se fondent sur plus de 70 facteurs contribuant à l'efficacité, d'un point de vue collectif et individuel. On indique le nombre de membres ayant participé activement à cette évaluation détaillée tous les ans.

Apprentissage du conseil
Cibles :
Nouveaux membres (50 %)
Membres déjà en poste (80 %)



% de compréhension précise de l'OTLMO et de sa gouvernance

Compréhension de l'OTLMO et de la gouvernance par suite de l'orientation initiale, par les membres du conseil (selon l'exactitude des réponses à un questionnaire).

Comité d'inscription



Le comité d'inscription établit et maintient les normes d'inscription auprès de l'OTLMO. Le comité recommande aussi des changements aux normes de formation avant prise de poste sous l'effet des changements concernant la technologie de laboratoire médical.

En 2018, le comité s'est réuni deux fois :

- * Il a reçu une mise à jour sur HSO (Organisation des normes de santé), qui est le nouveau fournisseur du programme d'agrément concernant la formation dans le domaine des sciences de laboratoire médical depuis le 1er février 2018, tel que stipulé dans la politique du conseil à cet effet. À la suite de ce changement, le comité a également examiné et approuvé les politiques révisées suivantes pour refléter le changement de fournisseur du programme d'agrément :
 - maîtrise linguistique
 - phlébotomie en tant que spécialité
- * Il a approuvé la liste de cours de recyclage suivante :
 - Sciences de laboratoire médical
 - Cytologie
 - Génétique
 - Établissements d'enseignement

De plus, un sous-comité du comité d'inscription a tenu trois rencontres en 2018. Il s'est alors penché sur quatre cas durant l'année concernant des candidats. Dans l'un des cas, le comité a chargé la registraire de refuser de délivrer un certificat à l'auteur de la demande. Dans un autre cas, le comité a chargé la registraire de délivrer un certificat à l'auteur de la demande. Dans les deux autres cas, le comité a chargé la registraire de délivrer un certificat à l'auteur de la demande comprenant des conditions et des restrictions.

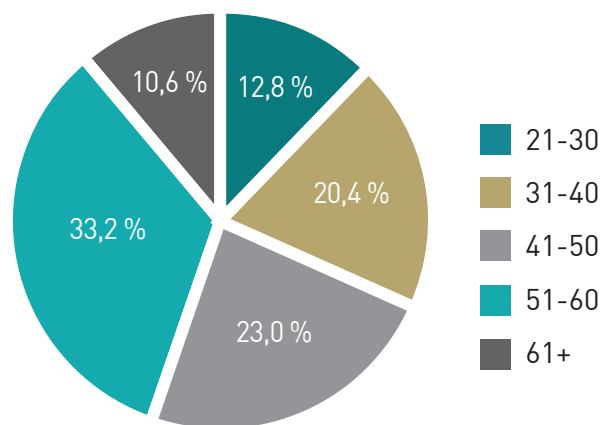
Comité d'inscription (suite)

*Veuillez noter que ces données ont été signalées de manière incorrecte lors de la publication du rapport annuel 2018 en juillet 2019. L'erreur a été corrigée en mai 2020 et les données exactes sont reflétées ci-dessous.

Renouvellement des inscriptions : résumé	2018	2017	2016
Avis de renouvellement émis	7 201	7 278	7 352
Nbre de membres dont l'inscription a été renouvelée	6 862	6 902	6 984
Catégorie « en exercice »	6 407	6 467	6 550
Catégorie de membre inactif	455	435	434
Membres ayant démissionné	258	261	258
Membres suspendus	79	107	116
Membres réintégrés	9	3	2
Membres décédés	2	4	6
Avis d'intention de suspendre émis	315	298	355

Raisons motivant les démissions	Pourcentage par période de renouvellement		
	2018	2017	2016
Retraite	77 %	83 %	80 %
Départ de la province	8 %	5 %	8 %
Changement de profession	4 %	4 %	3 %
Autre	11 %	8 %	9 %

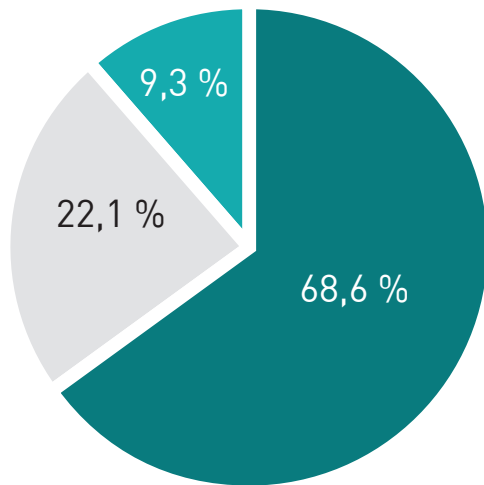
Comité d'inscription (suite)



Données démographiques sur les TLM en exercice par groupe

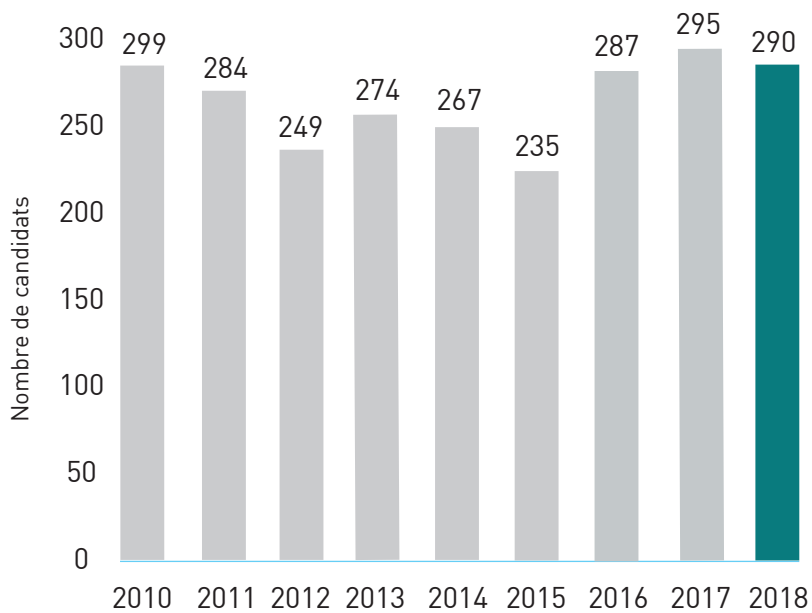


Comité d'inscription (suite)



Nouveaux candidats en 2018

199 = formés en Ontario (68,6 %)
 64 = formés à l'étranger (22,1 %)
 27 = formés dans d'autres provinces canadiennes (9,3 %)



Nombre de nouveaux candidats par année

Comité d'assurance de la qualité

Le comité d'assurance de la qualité (CAQ) a pour mandat de veiller à la qualité de la pratique professionnelle en élaborant et en maintenant des programmes et des normes visant à promouvoir le maintien de la compétence des membres.

En 2018, le comité a tenu deux rencontres.

- * Il a reçu une mise à jour sur ce qui suit :
 - o Membres qui ont autodéclaré un non-respect des exigences du programme d'assurance de la qualité lors du renouvellement
 - o Audits du portefeuille professionnel
 - o Évaluations de l'examen de la pratiques
 - o Information sur la pratique professionnelle fournie aux nouveaux membres
- * Il a reçu des présentations sur les thèmes d'apprentissage du cycle de vérification 2017 et la démarche de l'OTLMO en matière de qualité.
- * Il a approuvé de nouvelles politiques concernant la composante d'évaluation de la compétence du programme d'assurance de la qualité.
- * Il a approuvé les lignes directrices révisées sur la collaboration à l'intention des TLM.
- * Il a approuvé les lignes directrices révisées sur la prise de décisions éthiques.

De plus, un sous-comité du comité d'AQ a tenu trois rencontres en 2018. Il a examiné quatre cas au cours de l'année concernant des membres qui n'avaient pas respecté un élément du programme d'assurance de la qualité. Le comité n'a pris aucune autre action dans un cas. Dans un autre cas, le membre a dû soumettre un plan d'apprentissage en dedans de 60 jours. Dans les deux autres cas, les membres ont été acheminés au comité des enquêtes, des plaintes et des rapports suite à des allégations de faute professionnelle.

Points saillants des vérifications en 2018 du portefeuille professionnel

- Plus de 87 % des membres ont soumis un portefeuille professionnel comprenant les éléments requis de leur plan de perfectionnement professionnel annuel dans leur présentation initiale. Et 88 % des membres ont documenté de façon appropriée leurs objectifs d'apprentissage lors de la soumission initiale. Les autres membres qui n'ont pas achevé leur plan de perfectionnement annuel de leur portefeuille professionnel ou documenté leurs objectifs d'apprentissage lors de la soumission initiale ont reçu un accompagnement professionnel du personnel du programme d'AQ afin de les aider à atteindre leurs objectifs. En fin de compte, tous les TLM choisis au hasard pour une vérification en 2018 ont pu présenter un portefeuille professionnel complet par l'entremise de ce processus d'accompagnement.
- 71 % des répondants à un sondage après avoir achevé leur portefeuille professionnel en 2018 ont déclaré qu'ils étaient tout à fait d'accord ou d'accord que leur expérience de la vérification de leur portefeuille professionnel avait amélioré la qualité de leur pratique professionnelle.

Comité d'assurance de la qualité (suite)

Formation d'évaluateurs de la compétence en 2018

Tel que défini dans le Règlement de l'Ontario 207/94, pris en vertu de la *Loi de 1991 sur les technologistes de laboratoire médical*, le programme d'assurance de la qualité comprend trois composantes, dont une est l'évaluation de la compétence.

L'évaluation de la compétence détermine si un membre possède les connaissances, les aptitudes et le jugement requis pour satisfaire les normes d'exercice de la profession. L'évaluation de la compétence comprend 15 questions qui sont posées et répondues oralement. Ces questions portent sur une combinaison de questions visant le comportement et des situations. Chaque évaluation est administrée par deux évaluateurs de l'OTLMO. Ces deux évaluateurs doivent mener l'évaluation et faire rapport des résultats au comité d'assurance de la qualité de l'OTLMO.

En novembre 2018, le personnel de l'OTLMO a organisé une séance de formation et d'orientation d'une journée pour un groupe d'évaluateurs bénévoles de la compétence. Afin de pouvoir participer à la séance, chaque évaluateur devait satisfaire un ensemble de critères particuliers. Les évaluateurs ont pu perfectionner leurs connaissances, leurs aptitudes et leur capacité de remplir leur rôle. L'OTLMO remercie ces évaluateurs pour leur temps et leur engagement continu.



Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports



Le comité des enquêtes, des plaintes et des rapports reçoit toutes les plaintes et fait enquête à leur sujet. Il examine aussi tous les rapports d'enquête portant sur la conduite des membres.

En 2018, le comité a tenu quatre rencontres, soit deux en personne et deux par téléconférence.

- * Il a examiné les rapports ayant trait à trois dossiers qui avaient déjà fait l'objet d'enquêtes préalablement approuvées.
 - o Il a accepté une entente de recyclage d'un membre.
 - o Il a fait des rappels à un membre et a aussi exigé qu'il suive un programme d'éducation permanente ou de recyclage précisé.
 - o Il a conclu un dossier en acceptant un engagement d'un membre de démissionner.

- * Il a approuvé la nomination d'un enquêteur relativement à sept dossiers.
 - o Il a conclu un dossier en acceptant un engagement d'un membre de démissionner.
 - o Il a conclu un dossier en acceptant une entente de recyclage d'un membre.
 - o Il a continué son enquête concernant les cinq autres dossiers.

- * Il a nommé des sous-comités d'enquête afin de déterminer si trois membres étaient frappés d'incapacité.
 - o Il a conclu un dossier en acceptant une entente de surveillance d'un membre.
 - o Il a continué son enquête concernant deux dossiers.

- * Il a reçu deux plaintes portées contre des membres. Ces enquêtes n'étaient pas achevées en 2018 et se poursuivent en 2019.

Comité d'aptitude professionnelle

Le comité d'aptitude professionnelle tient des audiences afin de déterminer si un membre est frappé d'incapacité physique ou mentale. Le mandat réglementaire de ce comité autorise ses sous-comités à tenir des audiences afin de déterminer si un membre est frappé d'incapacité et de décider de l'ordonnance appropriée à imposer. Les sous-comités rendent une décision et fournissent les motifs relativement à toutes les causes qu'ils entendent. Aucun acheminement n'a été fait au comité d'aptitude professionnelle en 2018 et, par conséquent, aucune audience n'a eu lieu.

Comité des relations avec les patients

Le comité des relations avec les patients assure la planification, la mise en œuvre et la surveillance du Programme de relations avec les patients de l'OTLMO, tel que l'exige la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*. Par ses activités, le comité vise à encourager tous les membres à établir d'excellentes relations avec les patients. Ce programme comprend des mesures visant à prévenir les mauvais traitements d'ordre sexuel envers ces derniers et d'y remédier, y compris des exigences en matière de formation pour les membres, des lignes directrices sur le comportement des membres auprès des patients, des exigences en matière de formation pour le personnel de l'OTLMO et la communication de renseignements au public. De plus, le comité administre le programme créé par l'OTLMO pour financer la thérapie et les consultations des personnes qui, lorsqu'elles étaient des patients, ont été victimes de mauvais traitements d'ordre sexuel de la part de membres. En 2018, il n'y a eu aucune demande de financement.

En 2018, le comité a accompli ce qui suit :

- * Il a passé en revue les documents et les ressources disponibles sur la prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel.
- * Il a surveillé les modifications apportées à la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées* et les nouveaux règlements qui ont été promulgués à la suite du rapport publié par le groupe de travail le plus récent sur les mauvais traitements d'ordre sexuel.

Comité de discipline



Le comité de discipline examine les allégations de faute professionnelle ou d'incompétence qui font l'objet d'un acheminement à une audience. Son mandat réglementaire autorise des sous-comités à tenir une audience afin d'examiner les allégations et de déterminer les sanctions à imposer. Ces sous-comités doivent également rendre une décision écrite et présenter les motifs de chaque cause qu'ils entendent.

Le comité de discipline n'a tenu aucune audience en 2018.

Rapports obligatoires

Les employeurs et les établissements doivent signaler à l'OTLMO si des restrictions sont appliquées à l'exercice d'un TLM, ou si celui-ci est suspendu ou licencié par suite d'une faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité.

Sur réception d'un rapport obligatoire, l'OTLMO exige des copies de toute la documentation liée à l'enquête interne de l'employeur concernant l'incident ou les incidents. Il avise également le membre qu'un tel rapport a été déposé par son employeur, et il lui demande de présenter ses observations à ce sujet.

La registraire et chef de la direction examine les renseignements reçus de l'employeur et du membre, puis elle détermine les prochaines étapes, ce qui peut comprendre ce qui suit :

- * Elle rappelle au membre les normes d'exercice et le Code de déontologie de l'OTLMO
- * Elle demande au membre de signer une reconnaissance et un engagement concernant sa conduite.
- * Elle demande au comité des enquêtes, des plaintes et des rapports (CEPR) de l'OTLMO d'approuver la nomination d'un enquêteur qui mènera une enquête et déposera un rapport.
- * Elle achemine la question à un sous-comité d'enquête du CEPR qui se penchera sur l'aptitude professionnelle du membre (dans les cas où il existe des préoccupations de santé).
- * Elle conclut la question sans prendre d'autres mesures.



Divers



Chaque année, l'OTLMO reçoit des plaintes pour lesquelles l'organisme n'a pas l'autorité nécessaire pour les traiter puisqu'elles ne concernent pas les TLM.

En 2018, les plaintes suivantes ne concernant pas des TLM ont été reçues :

- * Cinq plaintes concernaient des techniciens ou des adjoints.
- * Treize plaintes concernaient des laboratoires ou des centres de prélèvement.
- * Sept plaintes concernaient d'autres professionnels de la santé.

L'OTLMO avise ces plaignants que leur plainte ne relève pas de sa compétence. Si la plainte a trait à un laboratoire titulaire d'un permis, à un centre de prélèvement autorisé, à un technicien ou à un adjoint travaillant dans un établissement autorisé, le plaignant obtient les coordonnées du Programme de laboratoires et de services diagnostiques de la Direction des laboratoires communautaires et de génétique du ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

Si la plainte concerne un autre membre d'une profession de la santé réglementée, le plaignant reçoit les coordonnées de l'organisme de réglementation compétent.

Données financières de 2018

Données financières

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES DE L'ORDRE DES TECHNOLOGISTES DE LABORATOIRE MÉDICAL DE L'ONTARIO

PRÉSENTÉ AU CONSEIL DE L'ORDRE DES TECHNOLOGISTES DE LABORATOIRE MÉDICAL DE L'ONTARIO

Avis

Les états financiers sommaires ci-joints de l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (« l'Ordre »), qui comprennent le bilan simplifié au 31 décembre 2018 et l'état des résultats sommaire pour l'exercice terminé à cette date, proviennent des états financiers vérifiés de l'Ordre pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

À notre avis, les états financiers sommaires provenant des états financiers vérifiés de l'Ordre présentent un résumé fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif.

États financiers sommaires

Les états financiers sommaires ne renferment pas toutes les informations qu'exigent les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture de ces états financiers n'est donc pas un substitut pour la lecture des états financiers vérifiés et le rapport du vérificateur à cet égard.

Les états financiers vérifiés et notre rapport à cet égard

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 23 avril 2019.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers sommaires

La direction est responsable de la préparation d'un sommaire des états financiers vérifiés, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur la fidélité des états financiers sommaires selon nos procédures, qui ont été réalisées conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».



Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 23 avril 2019

Bilan simplifié

Au 31 décembre 2018

	2018	2017
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Encaisse	1 442 786 \$	282 275 \$
Investissements	3 791 407	4 082 955
Charges payées d'avance et comptes débiteurs divers	65 932	149 283
	5 300 125	4 514 513
Immobilisations corporelles	152 869	223 577
	5 452 994	4 738 090
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer	361 260	323 590
Portion de l'année de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	10 471	61 374
Revenus reportés	2 180 760	1 602 380
	2 552 491	1 987 344
Passifs à long terme		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	–	10 471
Incitatif à la location différé	88 591	98 183
	88 591	108 654
	2 641 082	2 095 998
ACTIF NET		
Investissement dans les immobilisations corporelles	142 399	149 761
Fonds de fonctionnement	819 513	842 331
Fonds de thérapie par suite de mauvais traitements	60 000	60 000
Fonds en matière de conduite professionnelle	250 000	250 000
Fonds de prévoyance	1 200 000	1 000 000
Fonds pour les défis stratégiques	100 000	100 000
Fonds de stabilisation des cotisations	240 000	240 000
	2 811 912 \$	2 642 092 \$
	5 452 994 \$	4 738 090 \$

État des résultats sommaire

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	2017
Revenus		
Cotisations des membres	2 394 641 \$	2 408 018 \$
Revenu de placements	61 684	59 610
Autres revenus	23 351	21 295
	2 479 676	2 488 923
Charges		
Services aux membres	159 853	234 369
Conseil et comités	154 819	140 432
Développement stratégique et projets	90 546	131 221
Services généraux	1 816 044	2 004 439
Amortissement	88 594	84 280
	2 309 856	2 594 741
Excédent des revenus sur les charges de l'exercice	169 820 \$	(105 818) \$

Les états financiers vérifiés et complets sont disponibles sur demande au bureau de la registraire et chef de la direction.



Mission, vision et valeurs de l'OTLMO



Notre mission

L'OTLMO existe pour protéger le droit du public à obtenir des soins de santé sécuritaires et de grande qualité, et ce, par l'autoréglementation et le leadership de la profession de technologiste de laboratoire médical.

Notre vision

L'OTLMO sera reconnu par nos intervenants à titre de chef de file dans la communauté de réglementation des services de santé et à titre d'organisme de confiance, apprécié et juste dans ce domaine. Un service exceptionnel à la clientèle, des programmes de grande qualité, des membres engagés et la stabilité financière constitueront les caractéristiques de l'organisme.

Nos valeurs : compétence et confiance

Nos valeurs sont les convictions qui guident notre comportement et nos résultats. Ensemble, mus par notre passion de la réussite, nous partageons ces valeurs qui sont ancrées dans notre culture.

Leadership

Nous ferons preuve du courage et de l'assurance nous permettant de saisir de nouvelles possibilités et de rechercher de nouveaux défis afin de façonner un meilleur avenir.

Intégrité

Honnête, digne de confiance, accessible, juste et objectif.

Responsabilisation

Si cela doit être, à chacun d'entre nous de le concrétiser. Nous faisons soi-même ce que nous préconisons. Si nous disons que nous allons le faire, nous le faisons, mais si nous ne le pouvons pas, nous en expliquons la raison. Nous donnons suite à nos engagements et demeurons responsables de notre attitude et de nos gestes.

Collaboration

Nous collaborons afin de favoriser la compréhension. Nous faisons preuve de respect les uns envers les autres. Nous connaissons le poids des mots et des gestes et nous en acceptons les conséquences. Nous nous soutenons mutuellement; nous agissons ensemble dans les bons et les mauvais moments. Ce faisant, nous réalisons que nous pouvons miser sur les forces de chacun et accomplir des choses extraordinaires.

Excellence

Ce que nous faisons, nous le faisons bien. Nous souscrivons à la qualité et cherchons sans cesse à nous améliorer. Nous faisons preuve d'innovation en étant à la recherche de nouveaux savoirs, en imaginant et en créant. Toutes les personnes associées à l'OTLMO sont là pour que les soins soient les meilleurs soins possible.

Bienveillance

L'intérêt véritable de la population ontarienne est au cœur de notre objectif et de notre travail.

Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario

25, rue Adelaide Est, bureau 2100
Toronto (Ontario) M5C 3A1

Tél. : 416 861 9605 1 800 323 9672
Télééc. : 416 861 0934

www.cmlto.com
mail@cmlto.com